

# Delais de prévenance

## En cas d'annulation

La demande d'annulation est à effectuer au pôle, par courriel, au plus tard 48 heures avant (jours ouvrés), selon le tableau ci-dessous :

Délais de prévenance	
Jour fréquenté	Prévenir au plus tard le :
Lundi	Jeudi de la semaine précédente avant 8 h
Mardi	Vendredi de la semaine précédente avant 8 h
Jeudi	Mardi avant 8 h
Vendredi	Mercredi avant 8 h

## Pour les inscriptions exceptionnelles

La demande d'inscription est à effectuer au pôle, par courriel, au plus tard 48 heures avant (jours ouvrés), selon le tableau ci-dessus.

# Horaires d'accueil des établissements

Accueils périscolaires de Champagne-Vesle	Groupe scolaire d'Écueil 11 rue de la Garenne 51500 Écueil	Groupe scolaire Les Bords de l'Ardre 6 place de la Mairie 51170 Faverolles-et-Coëmy
G.M = Accueil du matin avec arrivée échelonnée	de 7 h 20 à 8 h 35	de 7 h 20 à 8 h 20
R = Restauration scolaire/Pause méridienne	de 12 h à 13 h 50	de 11 h 30 à 13 h 35
G.S = Accueil du soir avec un départ échelonné dès 17 h*	de 16 h 45 à 18 h 45	de 16 h 45 à 18 h 45

\* Afin de nous permettre une mise en sécurité optimale de vos enfants, les enfants inscrits au service périscolaire du soir pourront être repris à partir de 17 h. Ainsi, ils seront dans les salles périscolaires et prendront leur goûter. Pour leur reprise à 16 h 45, il sera nécessaire d'adresser un mail dans le respect de nos conditions d'accueil à [periscolairecv@grandreims.fr](mailto:periscolairecv@grandreims.fr)

# Tarifs

Groupe scolaire d'Écueil			
Tarifs garderie périscolaire matin et soir			
Quotient familial ≤ 500	1,63 €		
Quotient familial entre 501 et 1000	1,80 €		
Quotient familial > 1000	2,00 €		
Si QF non renseigné	2,00 €		
Groupe scolaire des Bords de l'Ardre			
Tarifs journaliers garderie	du matin	du soir	
Quotient familial ≤ 500	2,18 €	2,42 €	
Quotient familial entre 501 et 1000	2,43 €	2,60 €	
Quotient familial > 1000	2,68 €	2,68 €	
Si QF non renseigné	2,68 €	2,68 €	
Tarifs restauration (à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2023)			
Les tarifs sont appliqués aux familles domiciliées sur le territoire du Grand Reims et hors territoire du Grand Reims dont les enfants sont scolarisés dans les écoles du Grand Reims			
Coût du repas basé sur le quotient familial			
Moins de 250	2,62 €	1150 à 1499	5,35 €
250 à 499	3,17 €	1500 à 1649	5,89 €
500 à 649	3,71 €	1650 à 1999	6,44 €
650 à 999	4,26 €	2000 et +	6,90 €
1000 à 1149	4,80 €		
Tarifs spéciaux			
Enfant hors du Grand Reims	Selon le quotient familial		
Repas si QF non renseigné	Tranche la plus élevée		
Enfant PAI dont le repas est fourni par la famille	65 % de la tranche appliquée à la famille		
Enfant en famille d'accueil (ASE)	Tranche la plus basse		
Adultes	Tarif unique de 5 €		

## Les tarifs de restauration sont composés à 65 % des frais de garderie et à 35 % les frais de repas

Les tarifs sont fixés par la délibération du Grand Reims du « CC-2022-230 du 15 décembre 2022 ». Le calcul des tarifs s'effectue selon le quotient familial CAF ou MSA pour la restauration et selon les revenus pour les autres accueils.

Pour les calculs, fournir obligatoirement :

- La notification des droits aux prestations familiales (CAF ou MSA) de moins de 3 mois avec la composition de la famille et le quotient familial

- La photocopie de l'avis d'imposition N sur les revenus N-1 du foyer.

Sans justificatif, le tarif le plus élevé sera appliqué pour l'année scolaire. La facturation s'effectue à la réservation et non à la présence de l'enfant au sein des services périscolaire et extrascolaire. En cas d'absence pour maladie, la famille doit tenir informé le service conformément au règlement intérieur (article 2).

Le règlement se fera auprès de la Trésorerie Municipale (134 rue Gambetta 51100 Reims).

[www.grandreims.fr](http://www.grandreims.fr)



**GRAND REIMS**  
COMMUNAUTÉ URBAINE  
PÔLE CHAMPAGNE VESLE

# ACCUEILS

## PÉRISCOLAIRES ET RESTAURATION

### 2023 - 2024

## BULLETIN D'INSCRIPTION

Ouvert aux enfants scolarisés aux groupes scolaires d'Écueil et de Faverolles-et-Coëmy



**GRAND REIMS**  
COMMUNAUTÉ URBAINE  
PÔLE CHAMPAGNE VESLE

# Inscription

L'inscription peut se faire à l'année, au trimestre, au mois ou de façon exceptionnelle.

**En cas de séparation et de garde alternée chaque parent devra remplir un dossier d'inscription COMPLET par enfant.** Toute inscription engage financièrement les représentants légaux de l'enfant.

Nom de l'enfant : .....

Prénom de l'enfant : .....

École : **Bords de l'Ardre (Faverolles-et-Coëmy)** :  **Écueil** :

Classe : **PS** :  **MS** :  **GS** :

**CP** :  **CE 1** :  **CE 2** :  **CM 1** :  **CM 2** :

Type de restauration : **Normal** :  **Sans porc** :

**Sans viande** :  **PAI** :

## Inscription annuelle

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Périscolaire matin				
Restauration scolaire				
Périscolaire soir				

## Autre formule d'inscription

	LUNDI			MARDI			JEUDI			VENDREDI		
1 <sup>er</sup> TRIMESTRE	G.M	R	G.S	G.M	R	G.S	G.M	R	G.S	G.M	R	G.S
4 au 8 sept.												
11 au 15 sept.												
18 au 22 sept.												
25 au 29 sept.												
2 au 6 oct.												
9 au 13 oct.												
16 au 20 oct.												
6 au 10 nov.												
13 au 17 nov.												
20 au 24 nov.												
27 nov au 1 déc.												
4 au 8 déc.												
11 au 15 déc.												
18 au 22 déc.												

	LUNDI			MARDI			JEUDI			VENDREDI		
2 <sup>e</sup> TRIMESTRE	G.M	R	G.S	G.M	R	G.S	G.M	R	G.S	G.M	R	G.S
8 au 12 janv. 2024												
15 au 19 janv.												
22 au 26 janv.												
29 janv au 2 fev.												
5 au 9 fev.												
12 au 16 fev.												
19 au 23 fev.												
11 au 15 mars												
18 au 22 mars												
25 au 29 mars												
1 <sup>er</sup> au 5 avr												
8 au 12 avril												
15 au 19 avril												

3 <sup>e</sup> TRIMESTRE	G.M	R	G.S	G.M	R	G.S	G.M	R	G.S	G.M	R	G.S
6 au 10 mai							férié			fermé		
13 au 17 mai												
20 au 24 mai	férié											
27 au 31 mai												
3 au 7 juin												
10 au 14 juin												
17 au 21 juin												
24 au 28 juin												
1 <sup>er</sup> au 5 juillet												

Je soussigné-e.....  
déclare accepter le règlement intérieur, inscrire mon enfant conformément aux conditions d'accueil, et avoir fourni la fiche unique de renseignements et sanitaire 2023/2024.

Fait à : ..... Le : ...../...../.....

Signature :

## Contacts

**Pôle territorial Champagne Vesle**  
03 26 03 69 29  
periscolairecv@grandreims.fr  
<https://champagne-vesle.grandreims.fr>

